

Monuments historiques en 2023

DPT	COMMUNE	EDIFICE	ELEMENTS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
09	Bouan	Spoulga dite des Églises	Les vestiges en élévation, les vestiges enfouis, le sol et le sous-sol de la spoulga dite des Églises, en totalité, situé sur la parcelle 490 section A : inscription par arrêté du 12 janvier 2023
09	Castillon-en-Couserans	Église Saint-Barthélemy	L'église Saint-Barthélemy, en totalité, située sur la parcelle A 284 : inscription par arrêté du 13 septembre 2023
09	Sieuras	Château de Nogarède	Façades et toitures ; grande salle avec sa cheminée ; chapelle (cad. C 31, 34) : inscription par arrêté du 26 octobre 1989 ; Le château de Nogarède, en totalité, y compris la cour principale (sol et sous-sol) et les deux bâtiments qui la bordent (parcelle C 34) ; les façades et toitures des bâtiments des communs - grange-séchoir, maison d'ouvriers agricoles (parcelles C34, C 21 et C 32) : inscription par arrêté du 13 septembre 2023
11	Belpech	Eglise Saint-Saturnin	Le portail de l'ancienne église romane : classement par arrêté du 26 décembre 1906 ; La chapelle du Saint-Sépulcre : classement par arrêté du 26 décembre 1906 ; L'église paroissiale Saint-Saturnin y compris la salle du patronage située place de l'Église, sur les parcelles AY 133 et 131 : inscription par arrêté du 18 septembre 2023
11	Festes-et-Saint-André	Maison bulles de Daniel Bord	La maison bulles de Daniel Bord, en totalité, à savoir l'ensemble des onze bulles et des aménagements intérieurs et extérieurs, située au lieu-dit Le Magre, sur les parcelles D 494, 498, 499, 500 : inscription par arrêté du 17 juillet 2023
11	Lastours	Ruines des quatre châteaux	Quatre châteaux (ruines) : classement par arrêté du 31 octobre 1905 ; L'ensemble des vestiges des châteaux de Lastours, à savoir l'ensemble castral (châteaux et village castral de Cabaret) y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles, situé sur les parcelles U 201, 209, 219 : inscription par arrêté du 27 décembre 2023
11	Montredon-des-Corbières	Aqueduc dit des sources de Fontfroide	L'aqueduc dit des sources de Fontfroide en totalité, avec ses aménagements et ouvrages visibles ou enterrés, comprenant canalisation, aqueducs, réservoirs, regards ou montjoies, maisons rouges, situé sur les parcelles suivantes : source du Duc : D 249 ; source de Saint-Pierre-des-Clars : D 287 et 288 ; source de l'Auriol : D 280 ; montjoies sur les parcelles : D 294, 255, 277, 300, 301, 282, 287, 283, 284, 285, 275, 265, 266, 268 ; C 704, 707, 750, 699 ; AV 8 ; AS 9 ; regards de niveaux : D 294 ; maisons rouges : D 275, C 521 ; aqueduc traversant le Rec de Veyret : non cadastré ; canalisation située sous les parcelles : D 294, 255, 633, 257, 294, 277, 300, 301, 280, 282, 287, 294, 285, 283, 275, 265, 266, 268, 750, 535 ; C 707, 704, 528, 527, 526, 697, 750, 843 ; AW 33, 10, 11, 37, 35, 15 ; AS 1, 2, 27, 7 : inscription par arrêté du 3 mai 2023
11	Puilaurens	Ruines du château	Château (ruines) : classement par arrêté du 12 août 1902 ; L'ensemble des vestiges du château de Puilaurens, à savoir chicanes d'accès, barbacane et postes de tir et tous les éléments de l'enceinte en élévation ou enfouis, y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles, situé lieu-dit Soula du château, sur les parcelles B 398 et 402 : inscription par arrêté du 27 décembre 2023
11	Termes	Ruines du château	Château (ruines) (cad. A 183) : classement par arrêté du 25 septembre 1989 ; L'ensemble des vestiges du château de Termes, à savoir tous les éléments de l'enceinte et du village castral, en élévation ou enfouis, y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles, situé lieu-dit Au château, sur les parcelles A 183, 184, 185, 186, 194 : inscription par arrêté du 27 décembre 2023
11	Tuchan	Ruines du Fort d'Aguilar	Fort d'Aguilar (ruines) : classement par arrêté du 2 juillet 1949 ; L'ensemble des vestiges du château d'Aguilar, à savoir la chapelle, la barbacane, les remparts du castrum, les carrières et tous les éléments de l'enceinte et du castrum, en élévation ou enfouis, y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles, situé lieu-dit château Viala ou d'Aguilar-Est, sur les parcelles D 808, 809, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818 : inscription par arrêté du 27 décembre 2023

Monuments historiques en 2023

12	Bournazel	Église paroissiale Saint-Sébastien	L'église paroissiale Saint-Sébastien, en totalité, située sur la parcelle 699, section B : inscription par arrêté du 12 janvier 2023
12	Saint-Jean-et-Saint-Paul	Fort villageois de Saint-Jean-d'Alcas	L'enceinte (y compris les tours et les portes), le sol des rues et des parcelles E 46, 49, 67, 1316, l'église ainsi que la maison située sur les parcelles E 1316, 1317, 1318 et la maison située sur la parcelle E 62, en totalité ; les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments du fort. Les éléments susmentionnés sont situés à Saint-Jean-d'Alcas sur les parcelles 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 1316, 1317, 1318, figurant au cadastre section E : inscription par arrêté du 12 décembre 2023
12	Salvetat-Peyralès (La)	Oratoire de Romette	L'oratoire de Romette, avec la croix qu'il abrite, en totalité, figurant au cadastre section E, parcelle 750, au lieu-dit Romette : inscription par arrêté du 10 mars 2023
12	Villefranche-de-Rouergue	Succursale de la Banque de France	Le bâtiment de l'ancienne succursale de la Banque de France, en totalité, et les façades et toitures de sa dépendance, situés 9 place Jean-Jaurès et 2 rue Jacques-Borelly, figurant au cadastre section AN, parcelle 210 : inscription par arrêté du 26 janvier 2023
30	Nîmes	Maison Fargeon	La maison Fargeon, située 30 rue Clerisseau, sur la parcelle n° 160 de la section DT, comprenant : le sol de la parcelle, le mur de clôture et le portail sur rue, les façades et toitures des anciennes latrines sur la rue, les façades et toitures de la maison d'habitation, les façades et toitures des pavillons extérieurs y compris les escaliers et balustres, la façade de la serre : inscription par arrêté du 26 janvier 2023
31	Boussan	Château de la Nine	Le corps de logis principal en totalité, les façades et toitures des ailes en retour d'équerre abritant les communs, la première terrasse sud (sol, murs de soutènement et escalier), les murs de soutènement de part et d'autre du « chemin de ronde » du château de la Nine sis sur la parcelle ZL 93 au lieu-dit La Nine : inscription par arrêté du 12 janvier 2023
31	Toulouse	Villa	La villa, le kiosque avec la statue : Vénus Pudica, les vestiges de la fontaine avec la statue : Vénus à la toilette, le mur de clôture sur la rue des Chalets, en totalité, ainsi que les façades et toitures de la dépendance, situés au n° 23 rue des Chalets, sur la parcelle 452, figurant au cadastre section 823 AB 01 : inscription par arrêté du 15 décembre 2023
31	Toulouse	Caserne de pompiers Jacques Vion	Les bâtiments suivants de la caserne de pompiers Jacques Vion (plan 2 annexé à l'arrêté), en totalité : le hall du gros matériel dit aussi « grand garage », le gymnase, la tour de séchage, l'abri de la pompe à essence, la cour d'honneur avec les passages couverts, la salle de conférence, le bloc de l'administration, à l'exclusion de la piscine et de la fosse de plongée. Sont également inscrites les façades et toitures des immeubles de logement des sapeurs-pompiers, des officiers et des célibataires. Les bâtiments susmentionnés sont situés aux n° 15 et 19 allées Charles-de-Fitte, sur les parcelles 205, 534, 535, 536, 540, 541, 749, 751, figurant au cadastre section AH : inscription par arrêté du 14 septembre 2023
32	Courrensan	Château	Façades et toitures ; la pièce avec son décor de boiseries au rez-de-chaussée de l'aile du 18s ; la cheminée à colonnettes du 15s d'une pièce au second étage (cad. A 770) : inscription par arrêté du 16 mai 1979 ; Les vestiges de fortifications et de défense du château (vestiges en élévation, enfouis, sol et sous-sol) situés sur la parcelle A 769, la muraille qui constitue les limites de la parcelle A 770, A 771 et A 772 au sud ainsi que le sol et le sous-sol de la cour du château (A 770 et A 771) : inscription par arrêté du 3 juillet 2023
34	Caux	Maison Bousquet	La salle de réception et le salon, avec leurs cheminées, logés au premier étage de la maison située 1 place du Jeu de Ballon cadastrée section A n° 270 : inscription par arrêté du 27 décembre 2023

Monuments historiques en 2023

34	Fraïsse-sur-Agout	Paillers de Prat d'Alaric	Le grand pailler et le petit pailler de Prat d'Alaric, en totalité, situés au lieu-dit Prat d'Alaric sur la parcelle n° 201 de la section AD : inscription par arrêté du 22 mars 2023
34	Montpellier	Hôtel de Farges	L'ensemble des façades et toitures, les façades sur cour, le portail maniériste et la cage d'escalier, la pièce du rez-de-chaussée avec son plafond peint et ses enduits muraux, de l'hôtel de Farges, sur la parcelle 91 de la section HS : inscription par arrêté du 26 octobre 2023
34	Viols-Le-Fort	Tour-porte de Fabregole	La tour-porte de Fabregole et mur mitoyen correspondant à l'ancienne portion de l'enceinte, en totalité, situés sur les parcelles 288 et 289 de la section B : inscription par arrêté du 19 juin 2023
46	Gramat	Ferme au lieu-dit Pissebas	Le logis, les quatre granges-étables, le fournil, la loge à cochons, le poulailler-garlotte, les ruines du bâtiment rectangulaire, les murets en pierres sèches, les emprises de l'aire à battre, du potager, du réservoir d'eau et du cloup, en totalité de la ferme située au lieu-dit Pissebas, sur les parcelles 58 à 61, 65 à 68, 70 et 695, section H : inscription par arrêté du 20 mars 2023
46	Payrac	Église Notre-Dame de Camy	L'église Notre-Dame de Camy, en totalité, y compris sa parcelle d'assiette, ancien cimetière, sur la parcelle E 284 : inscription par arrêté du 18 décembre 2023
46	Reilhaguet	Église Notre-Dame de l'Assomption	L'église Notre-Dame de l'Assomption, en totalité, sur la parcelle AB 038 : inscription par arrêté du 18 décembre 2023
46	Senailac-Latronquiere	Ferme dite maison Marot, lieu-dit Pratoucy	La ferme dite Maison Marot, en totalité, lieu-dit Pratoucy, située sur la parcelle 182, section B : inscription par arrêté du 20 mars 2023
46	Sousceyrac-en-Quercy	Ferme au lieu-dit Aleyrangues, Comiac	Le logis et le puits en totalité ; les façades et toitures des deux granges -étables de la ferme située à Aleyrangues, Comiac, sur la parcelle 80, section 071 AB : inscription par arrêté du 20 mars 2023
48	Ispagnac	Maison, 19 rue Basse à Molines	La maison, 19 rue Basse à Molines, à savoir la maison en totalité, ainsi que le jardin et les murs de clôture, y compris le mur-rucher mitoyen avec la parcelle B 1431, située à Molines, 19 rue Basse sur la section B parcelles 1432, 1433, 1434, 1439, 1440, 2658 : inscription par arrêté du 26 janvier 2023
48	Meyrueis	Maison de Thomassy	La maison de Thomassy ainsi que son jardin, en totalité, en bordure de la rivière Le Béthuzon, situés 13 rue Saint-Blaize, sur les parcelles I 733 et I 70 : inscription par arrêté du 11 décembre 2023
48	Saint-Alban-sur-Limagnole	Chapelle Saint-Pierre de l'hôpital psychiatrique François Tosquelles	Château : classement par arrêté du 11 juillet 1942 ; Les parties suivantes de l'hôpital psychiatrique, à savoir : Les façades et toitures de l'ancien bâtiment de l'administration, la chapelle Saint-Pierre en totalité, les façades et toitures de l'ancien bâtiment de la communauté qui jouxte la chapelle, le cimetière des fous en totalité y compris l'allée d'accès et les murs de clôture, situés rue de l'hôpital sur la section AC parcelle 348 et AC 01, 02 de la commune : inscription par arrêté du 26 janvier 2023 ; La chapelle Saint-Pierre de l'hôpital psychiatrique François-Tosquelles, en totalité, y compris sa galerie d'accès, figurant au cadastre, section AC parcelle 438 : classement par arrêté du 30 mai 2024
65	Bagnères-de-Bigorre	Maison d'Uzer	La maison d'Uzer, en totalité, située 1 place d'Uzer, sur la parcelle figurant au cadastre section AK n° 3 : inscription par arrêté du 14 septembre 2023
65	Esterre	Restes du château de Sainte-Marie	Château de Sainte-Marie (restes) : inscription par arrêté du 16 octobre 1930 modifié par arrêté d'inscription du 28 mars 2023

Monuments historiques en 2023

65	Gouaux	Chapelle de l'Invention-de-Saint-Etienne ou Chapelle Saint-Etienne	Chapelle (cad. A 465) : inscription par arrêté du 6 décembre 1995 ; La parcelle n° 465, en totalité, figurant au cadastre section A, sur laquelle est édifiée la chapelle de l'Invention-de-Saint-Etienne, et située au lieu-dit Trassens : inscription par arrêté du 9 janvier 2023
65	Maubourguet	Villa « Maïtena »	La villa « Maïtena », en totalité, ainsi que les parcelles n° 418, 419 et 422 figurant au cadastre section AM correspondant au parc, y compris les aménagements (canaux, bordures, puits), le portail et le mur de clôture : inscription par arrêté du 19 juin 2023
65	Tarbes	Fontaine Duvignau-Bousigues dite « des Quatre-Vallées »	La fontaine Duvignau-Bousigues, en totalité, située place Marcadieu, non cadastrée : inscription par arrêté du 14 septembre 2023
66	Elne	L'enceinte urbaine de la ville haute	Porte de Balagué et rempart contigu (cad. non cadastré ; domaine public) : inscription par arrêté du 30 novembre 1972 ; L'enceinte urbaine de la ville haute, à savoir l'ensemble des remparts, tours, courtines, portes, anciens bastions, en élévation ou enfouis, connus ou supposés ou masqués par les maisons adossées, avec leurs sols d'implantation, y compris les bas-reliefs sculptés par Gustave Violet sur le rempart est, située sur les parcelles : BB 208 8 rue Rabelais, BB 209 6 rue Rabelais et 2 rue des Tres Portalets, BB 210 4 rue Rabelais ; BB 211 2 rue Rabelais ; BB 217 31 route Nationale ; BB 218 29 route Nationale ; BB 282 7 rue Cote du Parral ; BB 271 1 boulevard Illiberis ; BB 272 3 place du Colonel Roger ; BB 273 5 place du Colonel Roger ; BB 277 1 B rue Porte Balaguer ; BB 278 1 rue Porte Balaguer ; BB 279, BB 280, BB 281 rue Cote du Parral ; BB 312 20 avenue du Général de Gaulle ; BB 315 26 avenue du Général de Gaulle ; BB 316 26 avenue du Général de Gaulle ; BB 317 26 B avenue du Général de Gaulle ; BB 318 28 avenue du Général de Gaulle ; BB 319 30 avenue du Général de Gaulle ; BB 275 3 rue Porte Balaguer ; BB 276 rue Porte Balaguer ; BB 216 route Nationale ; BB 320, BB 321 boulevard Illiberis ; BA 265 rue du Four à chaux ; BA 191, BA 192 1 rue du Couvent ; BA 68 1 rue des Tres Portalets ; BA 245 29 rue de Paris ; BB 322 5 boulevard Illiberis ; BB 322 5 boulevard Illiberis ; BB 37 9002 rue Porte Balaguer ; BA 196 5 boulevard du Général-Leclerc ; BA 204 14 rue du Four à chaux ; BA 205 12 rue du Four à chaux ; BA 206 12 rue du Four à chaux ; BA 207 10 rue du Four à chaux ; BA 208 8 B rue du Four à chaux ; BA 256 9 rue du Couvent ; BA 264 rue du Four à chaux ; BB 41, BB 42 3 et 5 boulevard de la Liberté ; BB 405 1 boulevard de la Liberté ; BB 43 7 boulevard de la Liberté ; BB 45 7 boulevard de la Liberté ; BB 46 6 rue du Four à chaux ; BB 47 11 place du Canigou ; BB 382 4 rue du Four à chaux ; BB 404 1 boulevard de la Liberté ; BA 172 5 rue de Sèvres ; BA 173 7 rue de Sèvres ; BA 186 1 impasse de Llauro ; BA 190 1 impasse du Bastion ; BA 193 2 impasse du Bastion ; BA 268 79 route Nationale ; BA 42 10 rue de Sèvres ; BA 43 12 rue de Sèvres ; BA 44 14 rue de Sèvres ; BA 46 1 rue de Paris ; BA 47 3 rue de Paris ; BA 49 5 rue de Paris ; BA 50 7 rue de Paris ; BA 51 9 rue de Paris ; BA 55 11 rue de Paris ; BA 56 13 route Nationale ; BA 59 55 route Nationale ; BA 60 53 route Nationale ; BA 61 51 route Nationale ; BA 62 49 route Nationale ; BA 63 47 route Nationale ; BA 64 45 route Nationale ; BA 65 43 route Nationale ; BA 66 41 route Nationale ; BA 67 39 route Nationale : inscription par arrêté du 26 décembre 2023
66	Elne	Vestiges de la cathédrale primitive	Les vestiges de la cathédrale primitive situés place des Garaffes, sur la voirie non cadastrée de la section BB : inscription par arrêté du 18 septembre 2023

Monuments historiques en 2023

66	Perpignan	Ancien Hôtel Pams	L'hôtel Pams, en totalité, situé 18 rue Emile Zola, sur la parcelle n°147, et une partie de la parcelle n°148, figurant au cadastre section AE, à l'exclusion des pièces du rez-de-chaussée et de l'entresol de l'hôtel Holtzer situées sous le grand hall ou bureau de Jules Pams sur la parcelle AE n° 148 : classement par arrêté du 15 mai 2023
66	Salses-le-Château	Maison de Claude Simon	La maison de Claude Simon, avec ses dépendances et ses cours, en totalité, située 8 place Commandant Puig sur les parcelles AD 106, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 117 : inscription par arrêté du 18 septembre 2023
81	Milhars	Maison dite « Mercadier »	La maison dite « Mercadier », en totalité, située 122 rue du Ravelin, sur la parcelle n° 260 figurant au cadastre section AB : inscription par arrêté du 20 mars 2023
81	Vielmur-sur-Agout	Demeure édiée au lieu-dit « Les Granges »	La demeure située au lieu-dit «Les Granges », en totalité sur les parcelles n° 279 et 990 figurant au cadastre section A, ainsi que le sol des parcelles n° 279, 898, 945 et 990 figurant au cadastre section A : inscription par arrêté du 20 mars 2023
82	Moissac	Eglise Saint-Martin	Les peintures murales du 14e siècle qui ornent l'archivolte de l'arc d'entrée et les murs de la chapelle latérale : classement par arrêté du 15 avril 1953 ; L'église Saint-Martin ainsi que le sol et le sous-sol de la parcelle section DI n°19 sur laquelle elle est implantée, avec les vestiges archéologiques qu'ils contiennent, situés 28 avenue de Gascogne : classement par arrêté du 6 juillet 2023